32F15SE
(32F15-200-0102)

Carte écoforestière

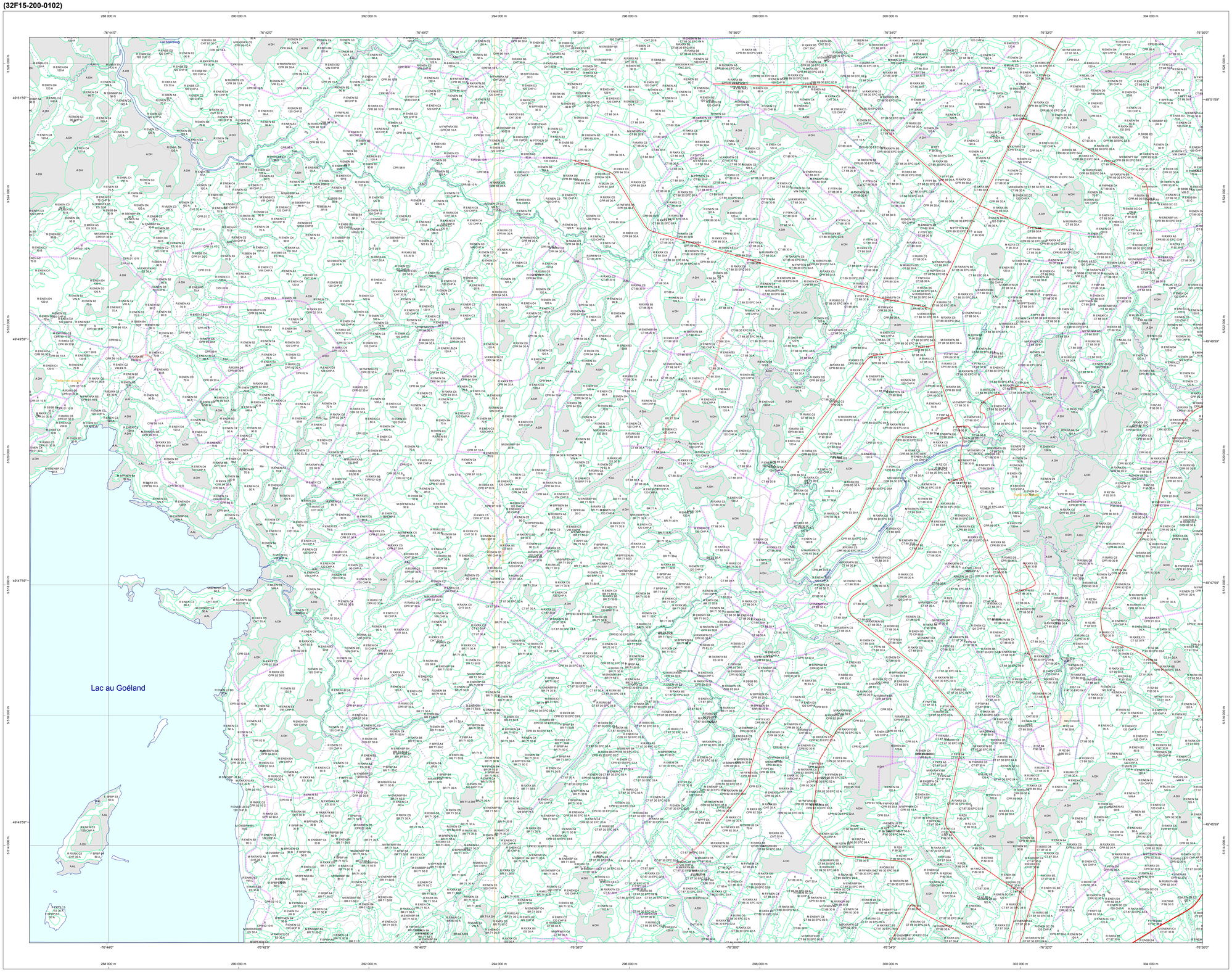

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non forestier
GS	Groupement d'essence 3e	X			
GSS	Groupement d'essence 4e	X			
I	Indice densité	X	X		
IH	Indice hauteur	X	X		
IT	Intervention d'origine	X	X		
PE	Année d'intervention d'origine	X	X		
PN	Classe d'âge	X	X		
PZ	Intervention partielle	X	X		
SE	Année d'intervention partielle	X	X		
TH	Code de hauteur 3e	X	X	X	X
TH	Code de hauteur 4e	X	X	X	X

Exemple d'appellation

+ 7m de hauteur	- 7m de hauteur	Improductif	Non forestier
50 B 3 JIN EC 98 C 50/30 A2 50 B	CJ 96 B NRA F A 5 CT 78 10 D	A DH	NF

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)		Vieux inéquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)		Vin-Vir	

PEUPLEMENTS ÉTAGÉS												
	10	30	50	-	50	70	70	-	90	-	100	-
	30	10	30		50	30	50		70		100	
	50	30	50	50	90	50	70	90	90	120	-	-
	70	10	30	50	90	70	90	30	50	90	-	-
	70	30	50	50	90	70	90	50	70	90	-	-
	80	10	30	50	120	90	-	-	-	-	-	-
	90	10	30	50	-	90	-	-	-	-	-	-
	100	10	100	30	-	-	-	-	-	-	-	-

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.
F

MELANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3e
G	Épinette blanche
E	Épinette rouge et noire
PB	Pin blanc
PR	Pin rouge
PG	Pin gris
ME	Mélèze laricin
PU	Pruche de l'est
R	Résineux indéterminés
S	Sapin Baumier
C	Thuya occidental

CODE	ESSENCES FEUILLUES 3e
BB	Bouleau à papier
BJ	Bouleau jaune
CH	Chêne rouge
ED	Érable rouge
EB	Érable à sucre
FT	Feuillu tolérant (1)
FI	Feuillu intolérant (2)
FH	Feuillu humide (3)
FNC	Feuillu non commercial
PE	Peuplier
FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4e
EB	Épinette blanche
EP	Épinette rouge et noire
PB	Pin blanc
PR	Pin rouge
PG	Pin gris
ME	Mélèze laricin
PU	Pruche de l'est
RX	Résineux indéterminés
SB	Sapin Baumier
TO	Thuya occidental

CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e
BP	Bouleau à papier
BJ	Bouleau jaune
CP	Caryer à fruits doux
CC	Caryer cordiforme
CT	Caryer / tanoir
OH	Chêne à gros fruits
CH	Chêne à gros fruits
CR	Chêne rouge
EQ	Érable rouge
ES	Érable à sucre

CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e
FX	Feuillus indéterminés
FNC	Feuillus non commercial
FA	Frêne d'Amérique
HG	Hêtre à grandes feuilles
OR	Orme d'Amérique
PD	Peuplier à grandes dents
PT	Peuplier faux-tremble
PT	Peuplier faux-tremble
TA	Tilleul d'Amérique

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		22 m à 17 m	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -
Classes de hauteur		1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité								
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO	SO
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO	SO
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO	SO
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO	SO
	E	Densité recouvrement faible						0*
	I	Densité recouvrement inférieure						0*

(*) Information provenant d'image satellite

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE
CHT	Chablis total
ES	Dépérissement total
ES	Épidémie grave
BR	Brûlis total
FR	Friche
VER	Verglas grave

CODE	INTERVENTIONS D'ORIGINE
CPR	Coupe avec protection de la régénération
CRS	Coupe avec réserve de semenciers
CBT	Coupe par bande finale
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)
CPS	Coupe de préparation
ETR	Éliminations des tiges résiduelles
ENS	Ensemencement
ENM	Ensemencement avec mini semis
P	Plantation
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues
PLR	Plantation de semis cultivés en récipient
PLB	Plantation de boutures
REA	Régénération d'une aire d'écorchage
RVA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure aboindonnée
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement

CODE	PERTURBATIONS MOYENNES
BRP	Brûlis partiel
CHP	Chablis partiel
EP	Dépérissement partiel du feuillu
EL	Épidémie légère
VEP	Verglas partiel

CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
CON	Conversion de peuplement
CDL	Coupe à diamètre limite
DLO	Coupe à diamètre limite avec ouverture
BR	Coupe de dégagement des arbres d'avenir
CAM	Coupe d'amélioration
CA	Coupe d'assainissement
CD	Coupe en damier
CJ	Coupe de jardinage
CJP	Coupe de jardinage par parquets
CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CEA	Coupe de jardinage
CB	Coupe par bandes
CTR	Coupe par trouées
CP	Coupe partielle
CPL	Coupe partielle et épidémie légère
CPF	Coupe progressive d'ensemencement (finale)
CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangée)
CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
DRM	Régagement mécanique de la rég. naturelle
DR	Régagement
ECC	Éclaircie commerciale
ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
ECP	Éclaircie précommerciale
ENR	Enrichissement
RAB	Regarnissage
REV	Reprise dans les bandes vertes résiduelles
RBL	Récolte dans les lisières boisées
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
RRB	Regarnis avec boutures
RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	
CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
RS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE		
CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 9%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

Série PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

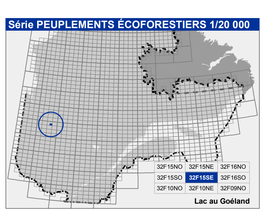

Voies de communication et ponts
- Classe 1, HN - Hors norme; HN
- 02
- 03
- 04
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière
- Cours d'eau permanent, canal
- Cours d'eau intermittent
- Hydrographie surfacique

Obstacles et infrastructures
- Chute, rapide, écueil
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne transport d'énergie
- Pylône
- Bâtiment, silo, réservoir
- Hydrobase
- Centre de ski alpin
- Terrain de camping
- Mine à ciel ouvert
- Tour de télécommunication, tour

Peuplement écoforestier
- Peuplement écoforestier
- Peuplement non forestier
- Peuplement improductif

Courbe de niveau
- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement
- Morcellement foncier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifié (MTM, zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 09
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistances des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	15° 17' ouest
Variation annuelle	05' vers l'est
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	49°48'40" nord et 76°37'30" ouest
Longitude d'origine (méridien central)	76°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

(1 cm sur la carte équivaut à 20 000 cm sur le terrain, soit 200 mètres)
0 — 0,5 — 1 — 1,5 — 2 km
1/20 000

Sources

Données	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	15/07/1999
Hydrographie surfacique	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	10/08/2007

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2011
Date de mise à jour provinciale	27/04/2015
Superficie minimale d'aquisition des peuplements	10 hectares

Pour connaître les dates de mise à jour de cette carte, consulter le site de Géobouliche Québec : http://geobouliche.mrn.gouv.qc.ca

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre **AUCUNE valeur légale**. Ces limites sont **NON OFFICIELLES** et sont utilisées qu'à titre indicatif.

© Gouvernement du Québec

32F15SE
(32F15-200-0102)

Forêts, Faune et Parcs Québec